



Mise à jour des normes du système de gestion ISO

Version: 15.03.2024

L'Organisation internationale de normalisation (ISO) a modifié et élargi ses normes de systèmes de management pour mieux prendre en compte le changement climatique. Pour parvenir à des accords internationaux sur le climat (Déclaration de Londres), l'ISO vise à contribuer activement à la lutte contre le changement climatique. Par conséquent, les entreprises sont censées prendre en compte le changement climatique dans leurs délibérations visant à prendre des mesures d'amélioration durable.

C'est pourquoi les normes de système de management ont été complétées par l'amendement 1 en février 2024. Les changements visant à atténuer les effets du climat et à s'adapter au changement climatique déjà en cours concernent les exigences spécifiques de la certification. Il s'agit de normes telles que ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001, ISO 50001, ISO 22000, ISO/IEC 20000, ISO 22301, ISO/IEC 27001, ISO 28000 et ISO 37001.

VOICI LES POINTS CLÉS EN UN COUP D'ŒIL :

Amendements: Les adaptations sont définies dans le chapitre 4 de la structure harmonisée des normes ISO, en particulier dans l'annexe 2 de l'annexe SL des directives ISO/CEI, partie 1.

NOUVELLES EXIGENCES

- **Chapitre 4.1:** Les organisations doivent désormais vérifier si le changement climatique est pertinent pour elles dans le cadre de l'analyse du contexte : „L'organisation doit déterminer si le changement climatique est une question pertinente.
- **Chapitre 4.2:** Les organisations sont censées prendre en compte les exigences des parties intéressées en matière de changement climatique : „Note : Les parties intéressées pertinentes peuvent avoir des exigences liées au changement climatique.

IMPORTANCE POUR LES ORGANISATIONS

Les organisations certifiées ISO doivent inclure le changement dans leur analyse du contexte commercial (section 4.1). Si le changement climatique est considéré comme pertinent, l'impact doit être pris en compte dans le système de management.

IMPACT SUR LES SYSTÈMES DE GESTION CERTIFIÉS

Selon l'IAF, les changements ne constituent pas de nouvelles exigences, mais plutôt une clarification des exigences existantes. Les certificats conservent leur date de délivrance et il n'y a pas de période de transition, mais les nouvelles exigences doivent être mises en œuvre immédiatement. Cela signifie que l'application doit avoir lieu immédiatement et doit être vérifiée directement par les auditeurs.

Si ce n'est pas le cas, il en résultera immédiatement une non-conformité qui devra être rectifiée dans le résultat de l'audit.

PERTINENCE POUR LES DIFFÉRENTES NORMES

Ce qui est nouveau, c'est que l'on s'attend explicitement à ce que le changement climatique soit systématiquement pris en compte dans ces considérations : Dans quelle mesure le changement climatique affecte-t-il l'entreprise et son système de gestion et, inversement, quel est l'impact de l'entreprise sur le changement climatique ? Il est important de reconnaître que l'ampleur du changement climatique variera en fonction de la norme spécifique, étant donné qu'elles visent des domaines d'application et des objectifs différents. De même, l'impact variera en fonction de la situation géographique et de la nature de l'organisation en termes de secteur d'activité, de processus, de produits et de services, etc.

OÙ PUIS-JE TROUVER PLUS D'INFORMATIONS ?

Une liste complète peut être consultée via le lien fourni dans le communiqué de [l'IAF et de l'ISO](#), où des [informations supplémentaires de l'IAF](#) sont également disponibles.

Veillez écrire un message
à nos experts si vous avez
des questions sur le sujet.

[CONTACT EN LIGNE](#)



TÜV Rheinland France
20 ter rue de bezons
CS 60030 | 92415 Courbevoie Cedex
France
Tel. +33 1409 22 300

www.tuv.com

 **TÜVRheinland**[®]
Precisely Right.